



Conseil académique du 17 Septembre 2012

Clg Collette à Puget sur Argens

Ce lieu est intéressant car central par rapport aux 2 départements et proche de l'accès autoroute.

Ordre du jour :

- Compte rendu du CDNE
- Bilan Mouvement 2012
- syndicalisation
- Rencontre avec les IPR / Pack EPS
- Préparation congrès FSU
- Calendrier 2012/2013 et stages

18 présents

Le site Internet :

La capacité actuelle est insuffisante, il faut donc demander une augmentation de la capacité du site ce qui va avoir un coût supplémentaire. En effet, la mise en ligne des bulletins sur le site nécessite beaucoup d'espace. Phiou va s'occuper de la demande.

Vote : aucune opposition

En ce qui concerne la mise en ligne des bulletins, le choix est fait de mettre en ligne les bulletins réservés aux syndiqués en décalé par rapport à l'envoi du bulletin papier.

Remplacement :

Celui de Dominique à prévoir au niveau du C AE N (c'est fait, il y aura Cathy Boissin et Florent Pons) et au niveau du comité médical.

UNSS :

La discussion se centre sur la lettre adressée au chef d'établissement au sujet de la journée du sport scolaire. Le problème est essentiellement centré sur le dirigisme du courrier qui est envoyé aux chefs d'établissement. Toutefois le mérite de cette lettre est de rendre officiel et de cadrer vis-à-vis des chefs d'établissement une journée du sport scolaire. Il y a, semble-t-il un problème au niveau de la forme.

Est-ce un moyen de contrôle ?

Plusieurs collègues ont refusé de remplir la fiche de renseignements des actions menées sur la journée du 19 septembre. Par ailleurs il est à noter que certains chefs d'établissement ont rempli pour les collègues.

Exemple de maladresse liée à la volonté politique de mettre en place la journée du sport scolaire : M. Ramon est intervenu pour avancer la date d'un raid qui devait se dérouler dans le 06 afin que ce dernier coïncide avec la journée du sport scolaire. Cela s'est accompagné d'un échec car le raid a été annulé.

En effet, la journée du sport scolaire s'accompagne de points positifs et négatifs.

- **Points négatifs** : La date est jugée pour certains trop précoce dans le calendrier ou trop contraignante. Cette journée ne s'inscrit-elle pas dans une politique, une stratégie qui vise à démonter plutôt que renforcer. En effet, cette journée s'accompagne de suppression de cours qui renforce l'opposition avec les collègues des autres disciplines et des parents dans certains établissements, en particulier en lycée. Il s'agit de la troisième année de la mise en place de la journée du sport scolaire sans aucune évolution malgré les demandes. Ne faut-il donc pas interpeller à nouveau les responsables UNSS pour qu'il y ait des évolutions ?
- **Points positifs** : il s'agit de redonner de la lisibilité et de la crédibilité au sport scolaire toutefois la forme du courrier reste infantilisante. Parallèlement la notion du sport scolaire réapparaît et cette journée devient un point d'accroche médiatique. N'est-ce pas la forme qui est maladroite ! L'affichage de la journée du sport scolaire n'est-elle pas aussi une reconnaissance ?

Au regard du rapport de la commission des comptes, la défense de notre ministre Monsieur Peillon n'est-elle pas « un peu molle », d'autant que 2 mercredis après-midi ont été récupérés pour le rattrapage des vacances de la Toussaint.

En résumé, se pose le problème d'une lettre trop directive, la demande d'une fiche bilan qui peut-être ressenti comme un moyen de contrôle mais aussi un moyen de rendre visible les actions du jour.

Financement des AS : Ne serait-il pas pertinent de faire un parallèle entre l'accompagnement éducatif et l'UNSS en termes de coût ? En effet, les cotisations et le financement augmentent mais n'est-il pas légitime de se poser la question des retombées sur les associations sportives ?

Propositions :

- mettre un article sur le sport scolaire systématiquement dans chaque bulletin
- rendre visibles les établissements en difficulté et signaler tous les dysfonctionnements. Comment obtenir les informations ? En effet, il existe des secteurs où la mutualisation des moyens est mise en place ce qui permet de réduire les coûts par le biais des districts mais que faire pour les autres.
- Faire un appel sur le site pour que les AS en difficulté nous contactent ????

Compte rendu du CDNE :

Sur le plan politique, il s'agit d'une période bouffée d'air qui s'inscrit dans une période d'austérité donc il est nécessaire de se mobiliser pour maintenir la pression et continuer les revendications.

Au regard du débat européen, il faut soutenir une demande de référendum sur le traité.

En ce qui concerne l'UNSS, petit rappel historique. En 1981, le gouvernement au pouvoir rétablit les 3 heures d'AS sans annuler le décret Soisson.

- il faut donc appuyer la rédaction du décret en faveur d'un forfait UNSS de 3 heures. En effet nous sommes toujours sous le coup du décret du plan Soisson dans lequel le forfait UNSS est de 2 heures. Ce texte sera un outil important pour la bataille des heures UNSS.
- Demande est faite de rétablir les subventions allouées à l'UNSS, la reconnaissance des coordinateurs de district, la réaffectation des responsable UNSS.
- Au plan national revenir à un budget plus important (2010), et un recentrage sur la formation des JO et des rencontres semble nécessaire.

Pour ce faire, il s'agit bien ici d'obtenir un fort taux de signatures pour la pétition afin de soutenir les collègues au niveau national.

La modification des modalités de prise de licence s'accompagnera d'un coût très important pour les associations qui ne seront pas au contrat.

Quelle solution ? Proposition est faite de refuser symboliquement de s'affilier temps que le national ne rééquilibre pas les entrées et les sorties au niveau des associations sportives.

Par ailleurs, en terme comptable, le bilan a été fait et les 3 heures de forfait correspondent à 4800 équivalents temps pleins. L'UNSA propose à nouveau le passage du professeur d'EPS au statut de certifié soit 18 heures, avec l'UNSS en heures supplémentaires. N'est-ce pas signer la mort de l'UNSS ?

1. La position de la FSU et des autres organisations syndicales est de demander un référendum du traité. En effet, suite à un sondage sur le référendum de Maastricht, aujourd'hui deux tiers des Français voteraient contre. LeTSCG entérine des décisions prises par la commission européenne qui n'a aucune légitimité démocratique. En conséquence le conseil académique appelle à demander un référendum, afin de laisser place à la démocratisation.
2. Pétition UNSS : nous sommes dans l'académie concernée par le rétablissement des postes UNSS qui doivent être prises en charge par l'UNSS nationale. Comme dit précédemment, l'UNSA veut un alignement des profs EPS avec les certifiés en rendant le forfait facultatif ce qui entraînerait la mort de l'UNSS.
3. Le positionnement par rapport à la loi d'orientation : quelle serait l'école idéale ? Se pose alors la question des enjeux de l'école ? Est-ce que les compétences mises en place ne sont pas source d'une dépense d'énergie importante au regard des résultats obtenus.

Dans le CDNE de rentrée, tous les groupes ont évoqué l'urgence d'intervenir.

Texte voté au CDA du 17/09/2012

Le SNEP académique NICE réuni le 17/09/2012 maintient son opposition à la ratification du TSCG, le codicille rajouté concernant la croissance ne saurait remettre en cause le fond des critiques déjà portée par le SNEP et la FSU sur ce texte.

Le BDFN n'a voté qu'à 60% pour la participation à la manifestation nationale fixée au 30/09/2012 à Paris, organisée dans l'unité par de multiples organisations politiques, syndicales et associatives contre la ratification du TSCG.

Le SNEP académique considère que le CDFN FSU doit appeler à participer à cette manifestation.

Vote : unanimité

Trésorerie et Syndicalisation

Petit rappel : l'année syndicale va de septembre à fin août.

Actuellement le remboursement des frais kilométriques se fait selon un taux de 0,20 €/ km avec un reversement de 10 € pour le Var. La participation au repas pourrait passer à 6 euros au lieu de 5 euros sous condition d'acceptation du conseil départemental du Var. La proposition est faite de passer à 0,21€/km.

Demande : augmenter le montant de remboursement kilométrique au regard de l'augmentation des frais d'essence et de passer à 5.5 pour les repas.

Le test est fait pour les déplacements de la journée sur le barème de 0,25 €/km afin de voir l'impact sur la trésorerie. Sinon le barème appliqué sera de 0,21€/km.

Demande est faite que les retraités qui se chargent du routage soient indemnisés de leurs frais de déplacement.

→ **Vote** : unanimité pour

Propositions :

Bulletin : demande de devis par une imprimerie pour une prise en charge complète du bulletin «Toute profession = 1200 » (celui de rentrée).

Bilan de l'AG de Centre et société :

Une nouvelle formule mise en place, tous les syndiqués reçoivent trois revues par an. L'objectif est d'élargir l'accès à la revue contre-pied toutefois il s'agit aussi de jouer le jeu en adhérant pour un Tarif de 10 €.

Mouvement 2012

3 commissions :

- révision d'affectation
- révision affectation stagiaire
- affectation des TZR : cette année il y a eu une seule commission mais nous n'avons eu les documents que deux jours avant. Nous regrettons le flou des barèmes, et le problème récurrent du forfait. Toutefois cette année le rectorat a été à l'écoute et il n'y a pas eu d'affectation sur trois établissements. La plupart des propositions du SNEP ont été entendues.

L'administration regarde, pour affecter, le type de demande des collègues soit à l'année (AFA), soit de courte durée (REP). Si les collègues ne font pas de demande ils sont par défaut mis sur le remplacement de courte durée. Les rumeurs selon lesquelles les contractuels sont affectés avant les TZR sont fausses, le problème vient du type de vœux ou de l'absence de vœux fait par les TZR.

Stagiaires :

En ce qui concerne les stagiaires des différences existent entre les stagiaires internes et stagiaires externes. Nous n'avons eu aucune information en ce qui concerne les vœux les stagiaires internes. De plus se pose encore ici le problème d'un barème flou et de l'absence de circulaire.

Un gros problème est récurrent celui de la désignation des tuteurs pour les stagiaires. Les tuteurs désignés ne sont pas forcément volontaires.

Constat Organisation :

1. Le secrétariat départemental exprime sa difficulté à récupérer les informations pour renseigner les collègues. Il faut absolument que les informations soient basculées sur le secrétariat, soit par l'envoi de fichiers soit par des dossiers à jours qui seront déposés au bureau. En effet, la qualité de l'information impacte le niveau de syndicalisation. La fonction du secrétariat est de répondre aux questions par la lecture d'un document. En cas de demande d'explication le collègue est renvoyé vers un CP.
2. Nécessité de répartir les tâches au niveau des Commissaires Paritaires afin de soulager Phiou. Ceci demande du temps car une partie des CP est débutant dans ce rôle.
3. AEA : une personne doit prendre en charge des vérifications pour les stagiaires et pour les TZR.

Propositions :

1. Faire une réunion Académique pour les TZR au niveau du mouvement mais aussi des vœux d'affectation.
2. Demander à Mme Blazy « le juge de paix » qui est un document récapitulatif où il y a des barèmes et le récapitulatif des remplacements de courte durée.
3. Mettre en place un organigramme.
4. Faire un stage pour les militants sur l'ensemble des questions corporatives.

Suivi des contractuels, vacataires, MA : ils sont entre 30 et 40 personnes sur la liste et actuellement c'est le SNES qui s'en occupe !

Information CAPA : quel choix faire suite aux commissions : Soit renvoyer à tous, soit renvoyer aux syndiqués et aux personnes qui ont fourni des informations.

Le problème est que le fichier n'est pas à jour ce qui est source d'erreur.

Comment marquer la différence entre les syndiqués et non syndiqués ?

La situation est complexe car les commissaires paritaires sont défenseurs de tous les personnels.

Une fois que la commission est passée l'intérêt est de communiquer le plus rapidement possible. Toutefois ne faut-il pas faire de différence entre ce qui relève du corporatif et ce qui relève de la mutation ?

Choix pour la CAPA avancement :

- envoi d'un mailing aux syndiqués avec la fiche préparatoire à la commission. Charge au non syndiqué d'aller sur le site pour récupérer la fiche.
- Test pour la prochaine CAPA : diffusion de l'information à tous. Vote : 8 pour, 1 abstention, 5 contre

Les stagiaires

Pour le mouvement inter : lettre pour demander un stage à l'IUFM de Draguignan.

La création d'une école supérieure de l'éducation est différente de l'IUFM. En effet, il peut y avoir un laboratoire de recherche, l'école elle peut avoir un concours d'entrée.

Packs EPS

M. Ramon a répondu au courrier qui lui a été adressé en développant les avantages et les inconvénients du pack EPS. Dans le cadre certificatif il s'agit d'une injonction puisque EPS net disparaît et qu'il y a une réforme du DNB. Il a confirmé que l'obligation ne porterait que sur la partie certificative contrairement à ce qui a été remonté par les collègues.

L'argument de l'IPR sur la possibilité de comparer les établissements entre eux a été un point d'appui. En effet cette comparaison peut-être réutilisable par les chefs d'établissement pour montrer qu'il y a pire ailleurs.

Quels moyens sont alloués pour cette charge administrative supplémentaire ?

En effet les collègues saturent au regard de la charge informatique, tels que les problèmes liés à l'affiliation UNSS, la mise en place du pack EPS pour lequel les journées de formation ont tenté prévues pendant les périodes de CCF en lycée.

Propositions :

- Noter dans le bulletin qu'il faut faire remonter tous les problèmes liés au pack EPS et qu'il ne faut pas hésiter à envoyer des mails à M. Ramon.
- Remplir uniquement les parties certificatives

Répartition des tâches :

Carlyne et Flo : les questions corporatives.

L'ensemble des points de l'ordre du jour n'a pu être abordé, ils sont donc reportés à la prochaine réunion.

Secrétaire de séance : Nathalie Lebault